

En passant, je m'en voudrais de ne pas signaler que les sociétés qui vendent des actions dans le public ne sont pas à l'abri de tout reproche, pour ce qui est des renseignements à donner aux actionnaires. Je suis certain que les actionnaires de la Dome Petroleum ne connaissaient pas plus les difficultés de l'entreprise que la Chambre, qui agit au nom des actionnaires canadiens, n'était au courant des problèmes de Canadair et de de Havilland. C'est la même chose dans les deux cas, monsieur le Président.

J'espère que, au cours des six prochains mois que durera l'étude du projet de loi comme je le souhaite, on tiendra compte de ces données pour mettre au point les méthodes relatives aux sociétés d'État.

Un certain nombre de discours ont signalé que les tâches confiées aux sociétés d'État variaient parfois. Certaines d'entre elles sont mises sur pied pour accentuer notre diversité culturelle. C'est le cas pour le Conseil des Arts du Canada. Nous avons voulu accroître le contenu canadien de notre théâtre et des arts d'interprétation. Par l'entremise de l'Office national du film, nous avons créé une industrie du cinéma. Nous avons aussi la Société Radio-Canada. Au départ, ces entreprises ne devaient pas faire des bénéfices ni assurer des services commerciaux, mais constituer plutôt un prolongement de la vie culturelle canadienne tout en enrichissant notre patrimoine culturel.

Par contre, il existe bien d'autres sociétés d'État dont l'objectif est d'ordre économique. Elles font un excellent travail, surtout quand elles offrent des services accessibles à tous. Une société d'État jouit de l'avantage économique de pouvoir offrir ce service sans être obligée d'imposer des frais pour garantir des bénéfices aux actionnaires.

● (1630)

Les actionnaires des sociétés d'État, en l'occurrence les Canadiens, sont tout à fait d'accord. Ils veulent simplement en recevoir d'excellents services, ils ne tiennent pas à ce qu'elles fassent d'énormes profits. Ils voudraient au contraire qu'elles leur facturent leurs services au prix coûtant, puisqu'ils ont tous recours à leurs services.

Il conviendrait d'examiner ce projet de loi pendant six mois encore, de façon que les députés et les Canadiens dans leur ensemble puissent mieux comprendre la façon dont les sociétés d'État rendent compte de leur activité à la Chambre. Il faudrait préciser la façon dont les vérificateurs sont nommés, rôle normalement dévolu aux actionnaires. Les députés ont le vérificateur général du Canada à leur disposition. Ce projet de loi ne précise pas que nous pouvons compter sur le vérificateur général, que nous sollicitons son aide ou qu'il prenne l'initiative d'intervenir pour effectuer la vérification complète d'une société. Il devrait le préciser à l'intention des députés et des Canadiens, de façon que nous puissions mieux comprendre à l'avenir le rôle des sociétés d'État.

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Monsieur le Président, sur la première page du projet de loi C-24, on nous rappelle qu'il s'agit d'une loi modifiant la Loi sur l'administration

financière à l'égard des sociétés d'État et modifiant d'autres lois en conséquence.

Je voudrais dire tout d'abord que l'arrogance du gouvernement lorsqu'il s'agit de la gestion des affaires nationales, est sans borne. En appliquant la clôture au débat sur le projet de loi C-24, il continue, même à l'agonie, de ne tenir aucun compte du droit qu'ont les Canadiens de comprendre parfaitement l'objet de ce projet de loi grâce, comme d'habitude, à un débat libre à la Chambre. Alors que les gens n'ont pratiquement plus confiance du tout dans le gouvernement, il semble étrange que ses députés continuent de croire que le gouvernement sait mieux que personne ce qui convient au peuple. Cette attitude est typique du gouvernement depuis quelques années.

Selon moi, les sociétés d'État ont leur place au Canada. C'est particulièrement vrai lorsque le secteur privé ne veut pas ou ne peut pas collaborer à la mise en œuvre de programmes gouvernementaux légitimes. Il est cependant préférable alors que le gouvernement joue le jeu de la concurrence au lieu de s'accorder un monopole. Tout semble indiquer que le gouvernement actuel n'est absolument plus capable d'inciter les Canadiens à investir dans des projets utiles qui permettraient à notre pays de progresser avec confiance et de son plein gré. Il fonce sans regarder ni à gauche ni à droite, pour imposer de force avec une obstination brutale des programmes souvent mal conçus et nuisibles à l'économie. En se disant qu'il pourra toujours avoir recours aux fonds publics pour payer les frais. A mon avis, le rôle du gouvernement consiste à gérer les affaires du pays conformément à la volonté des gens. Ce n'est pas ce que fait le gouvernement actuel.

A l'époque où j'ai entendu parler pour la première fois des détails de ce projet de loi, il a paru que le gouvernement entendait donner satisfaction à ceux qui réclament des changements fondamentaux dans la marche des sociétés d'État. Mais en y regardant de plus près, on voit que les changements proposés sont illusoire, pour ne pas dire plus. Il y a des années que les vérificateurs généraux successifs reprochent au gouvernement d'avoir, par sa négligence, permis aux sociétés d'État de faire comme bon leur semble, à tel point qu'elles constituent maintenant un sous-gouvernement. Je répète que les semblants d'amélioration qu'on peut trouver au projet de loi C-24 ne sont qu'une illusion.

On a dit beaucoup de choses sur la prolifération des sociétés d'État. En écoutant à la retransmission des débats la présentation du projet de loi et les amendements proposés, j'ai entendu qu'à l'avenir la création des sociétés d'État exigerait l'approbation parlementaire par le biais d'une loi spéciale. A ce moment-là, j'ai dit à ma femme, qui écoutait le programme également, qu'il semblait que le gouvernement avait fini par entendre les critiques de l'opposition et était prêt à faire quelques changements importants. Pourtant, je me trompais. Il semble que l'approbation parlementaire ne s'applique qu'aux sociétés mères et non aux filiales. Ce sont ces filiales qui sont à l'origine de la plus grande prolifération. Par conséquent, il semble que le gouvernement ait esquivé l'occasion et la responsabilité de mettre un frein à la multiplication des sociétés dont beaucoup sont en concurrence avec l'industrie privée dans divers secteurs de l'économie.